

SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT

Nombre de Membres – En exercice : 32 Présents : 19 Votants : 22

Date de la Convocation : 18/05/2016

Objet : Délibération n° 16 05. 03 : RESILIATION DU MARCHÉ AVEC BIOVERRE

L'an deux mille seize, le vingt-six mai, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) – DAVID Guy (CINTEGABELLE) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) – DEMANGE Serge (LE VERNET) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - BEZIAT Denis (VENERQUE) - BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, SIRABELLA Roger (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude, TISSEIRE Bernard, MUNOZ Floréal (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) Représenté par M. BAYONI Pascal - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) Représenté par M. ZDAN Michel – RIVELLA Alain (GREPIAC) Représenté par M. AZEMA René

Excusés: MM. DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - DIDIER Claude, CHENIN Jean (CCVA) ESTANG Nadia, PARRACHE Sabine (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président explique c'est l'entreprise BIOVERRE qui est détentrice du marché de collecte et de transport du verre pour la commune de Lagardelle/Lèze.

Ce marché a fait l'objet d'un avenant de transfert au SMIVOM de la Mouillonne depuis le 1^{er} avril dans le cadre de la reprise de la collecte de Lagardelle/Lèze par le SMIVOM.

Monsieur le Président a été informé de la prochaine cessation d'activité de l'entreprise BIOVERRE suite au départ en retraite de son gérant M.KLEVGÉ au 31/10/16.

Il convient donc de résilier ce marché au 31/10/2016.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la proposition du Président et le mandate pour résilier le marché avec l'Entreprise BIOVERRE et pour signer tout document administratif et financier s'y afférent.

Ainsi fait et délibéré, les jour,
mois et an que dessus

Le Président

ZDAN Michel

